Commission Régionale Médicale

PV 08 du 27 octobre 2025 saison 2025-2026

Début de séance à 18h30

Présent.e.s:

- Docteur Arthur DEROURE-CORTE
- Angie PROPHETE
- Sandrine ASDRUBAL
- Luxon NOEL
- Judes AGATHON

Absent.e.s excusé.e.s:

- Guy Grégory PREVOT
- Docteur Éric HOUNHOUI-GAN
- Malika ADELSON
- Docteur David GONDELE-IPUNGU
- Anastasie LEDU-KALALA

Ordre du jour :

1. Examen des dossiers médicaux des arbitres et de surclassement

1/ Examen des dossiers médicaux des arbitres et de surclassement

15 dossiers de surclassement et 40 dossiers médicaux d'arbitres ont été présentés

	NOM	PRENOM	DDN	DOSSIER	DECISION
1	LOZIER	JEAN WILLS	22/03/94	DMA	ACCEPTE
2	SEWENDE	ANDOEWELI	03/10/99	DMA	ACCEPTE
3	DE LA CRUZ DIAZ	JORGE	28/02/09	SUR	ACCEPTE
4	EFFEIA	STAYAN	04/01/09	SUR	ACCEPTE
5	LEON	LOEVANE	13/04/09	SUR	ACCEPTE
6	JOSEPH	MATHYS	10/08/09	SUR	ACCEPTE
7	SANTANA PENA	FREDERIC	17/10/06	DMA	ACCEPTE
8	JEAN JACQUES	WATSON	10/10/87	DMA	ACCEPTE
9	MATHURIN	BORIS	17/12/99	DMA	ACCEPTE
10	DUBOIS	JEFFE	10/06/93	DMA	ACCEPTE
11	CLAIRIN	CHILER	22/11/85	DMA	ACCEPTE

12	APPOLON	MAKENSON	12/03/94	DMA	ACCEPTE
13	DORENARD	WOLADELSON	18/08/08	DMA	ACCEPTE
14	DETOL	MATTHIEU	12/04/05	DMA	ACCEPTE
15	AFONSOEWA	HENDY	25/06/07	DMA	ACCEPTE
16	ROJAS CALVIMONTES	BRYAN	28/07/02	DMA	ACCEPTE
17	ATOUKOU	GUEZO	28/10/10	SUR	ACCEPTE
18	ABOEKA	DOMINIQUE	13/08/10	SUR	ACCEPTE
19	BREE	PHYLIANE	14/02/10	SUR	ACCEPTE
20	DA SILVA CRUZ	EDSON JUNIOR	14/04/00	DMA	ACCEPTE
21	DOS SANTOS	BIRATAN	03/12/01	DMA	ACCEPTE
22	PADDIE	ROMANA	27/04/09	SUR	ACCEPTE
23	NAZAIRE	DULERSAINT	13/11/74	DMA	ACCEPTE
24	ROMAIN	ABELARDO	11/09/01	DMA	ACCEPTE
25	JAMES	CASSIOPE	03/06/08	DMA	ACCEPTE
26	DOS SANTOS CARMONA	HENDERSON	07/03/10	DMA	ACCEPTE
27	BLANC	MIDENSKY	13/12/09	DMA	ACCEPTE
28	JOSEPH	SAMYRA	02/11/10	SUR	ACCEPTE
29	RAPAHAEL	SCHNEIDER	20/02/83	DMA	ACCEPTE
30	LEO KON LE JOIGNY	SLANA	10/03/09	SUR	ACCEPTE
31	DOMINIQUE	MANIDJIE	29/01/07	DMA	ACCEPTE
32	DESORMEAUX	Chris	28/09/09	SUR	ACCEPTE
33	AGENA	ANDY	19/07/08	DMA	ACCEPTE
34	VELINON	MEDDY	14/10/86	DMA	ACCEPTE
35	DIESTINE	DIEUSEUL	01/09/82	DMA	ACCEPTE
36	ANAKABA	RODNEY	09/07/86	DMA	ACCEPTE
37	DIFIENJO	KEVIN	19/02/96	DMA	ACCEPTE
38	TUINFORT	ROCELSKY	15/06/95	DMA	ACCEPTE
39	VOGELLAND	MAXIME	13/04/04	DMA	ACCEPTE
40	ANDRE	WILTORD	20/08/02	DMA	ACCEPTE
41	CHASTELIER	CORENTIN	17/08/11	DMA	ACCEPTE
42	LOUIS	FADILA	02/11/09	SUR	ACCEPTE
43	FORSTER	RUBENSIA	25/09/09	SUR	ACCEPTE
44	STILIEN	EMERSON	12/12/99	DMA	ACCEPTE
45	ABIAMOFO	JOHANNES	30/11/81	DMA	ACCEPTE

46	SIDA	ALEXIANA	12/08/10	SUR	ACCEPTE

Remarques de la commission

L'examen ophtalmologiste est obligatoire pour le 1^{er} DMA puis à partir de 35 ans tous les 5 ans.

L'examen ophtalmologiste est valable 5 ans à compter de sa date de réalisation.

La commission décide que l'absence d'examen ophtalmologiste ne sera pas bloquant cette saison 2025-2026 mais le conseille fortement dans la mesure où il est possible de le faire.

La commission rappelle **l'importance de bien noter les coordonnées téléphoniques personnelles** des arbitres et des joueuses ou joueurs en plus de leur club d'appartenance pour être joignables le cas échéant par la Commission Régionale Médicale.

La commission rappelle également l'importance pour les arbitres et joueurs de répondre avec sincérité aux questionnaires médicaux.

La commission rappelle que les formulaires transmis doivent être dûment remplis et signés le cas échéant par la joueuse ou le joueur, l'arbitre, les personnels médicaux habilités, les responsables légaux pour les mineurs, les responsables du club le cas échéant. Enfin l'ensemble doit être transmis sous plis cacheté avec les informations suivantes : NOM, Prénom, Type de dossier, Club d'appartenance.

La prochaine réunion se tiendra au courant de la dernière semaine de novembre 2025 sauf extrême urgence.

Clôture de la séance à 22h10

Secrétaire de séance

Judes AGATHON

Président de séance

Dr Arthur DEROURE CORTE